

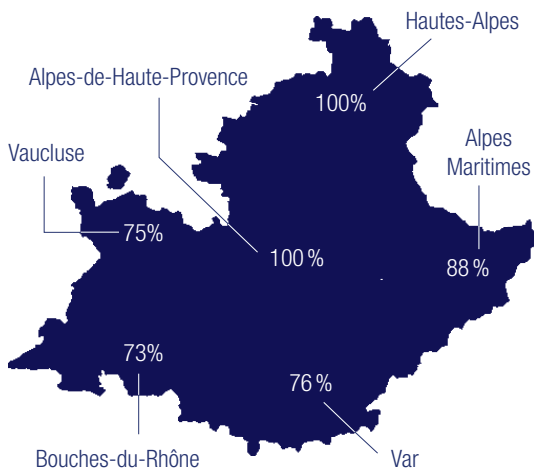
UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE STABLE, DES INTENTIONS D'EMBAUCHE À LA HAUSSE, DES BESOINS DE FORMATION EN RECUL

Sur le premier trimestre 2022, selon notre enquête REFLEEx menée auprès de 484 entreprises réparties dans toute la région, 50% des entreprises prévoient une activité stable pour les 3 prochains mois... (suite page suivante)

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

79 % des entreprises ont l'intention de **former leurs salariés** dans les **12 mois**
(base 484 REFLEEx – 1^{er} trimestre 2022)

Taux d'intention de formation par département (Base 484 REFLEEx – 1^{er} trimestre 2022)



Taux d'intention de formation par secteur (Base 484 REFLEEx – 1^{er} trimestre 2022)

Situation actuelle	2021
Artisanat alimentaire	67 %
Professions libérales	74 %
Services de proximité	81 %

Au dernier trimestre 2021, 84% des entreprises avaient exprimé un fort besoin de former leurs collaborateurs notamment en mobilisant le dispositif du Fonds National de l'Emploi, réservé à des entreprises en difficulté ou en reprise économique et sur des formations spécifiques liées à l'évolution de leurs métiers.

Sur le premier trimestre 2022, nous constatons un **tassement des expressions des besoins de formation**. Les formations liées à l'organisation de l'entreprise et au management des collaborateurs sont prépondérantes.

À noter que **le secteur de l'immobilier prévoit une hausse des demandes de formation pour l'année 2022**, en raison de la loi ALUR et de la loi énergie-climat qui amènent les agences immobilières à adapter les connaissances et les compétences de leurs salariés.

ALTERNANCE

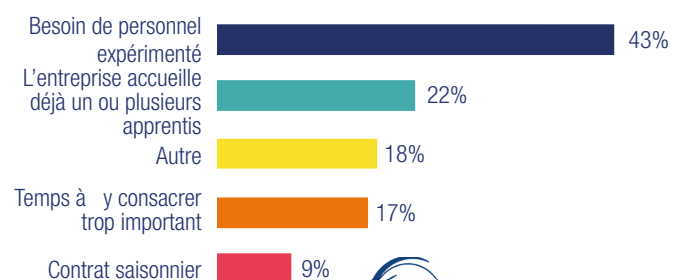
Des intentions de recrutement en alternance en diminution
(base 484 REFLEEx – 1^{er} trimestre 2022)

Sur l'année 2021, les entreprises de la proximité ont fortement recruté en alternance avec plus de 12 000 contrats pris en charge par l'Opco EP de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Sur le premier trimestre 2022, **seules 18% des entreprises interrogées expriment des intentions de recrutement en alternance**, essentiellement dans les secteurs de l'immobilier, les services à la personne, la coiffure, les prestataires de services, l'esthétique et les pharmacies d'officine.

Si le taux d'intention de recrutement en alternance peut paraître faible, il n'est pas anormal car c'est généralement à partir des mois de mai/juin que les entreprises envisagent d'embaucher un alternant.

Les freins au recrutement en alternance (base 484 REFLEEx – 1^{er} trimestre 2022)



UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE STABLE, DES INTENTIONS D'EMBAUCHE À LA HAUSSE, DES BESOINS DE FORMATION EN RECUL

Malgré la cinquième vague épidémique et la diffusion du variant Omicron qui ont perturbé l'organisation du travail, l'activité des entreprises du secteur de l'économie de proximité reste stable sur le premier trimestre 2022 et le nombre d'entreprises en perte de chiffre d'affaires est en baisse.

À l'exception du département du Vaucluse, **les intentions de recrutement sont à la hausse** pour tous les secteurs d'activité et sont supérieures au niveau national.

Les difficultés de recrutement persistent et s'accroissent selon les départements et les branches professionnelles.

Contrairement aux intentions nationales, les demandes d'embauche en alternance en région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont à la baisse en cette période de début d'année, mais devraient connaître un regain à compter des mois de mai/juin.

Si les intentions de formation restent élevées dans notre région par rapport aux intentions nationales, elles baissent cependant de 6% par rapport à celles exprimées au dernier trimestre 2021.

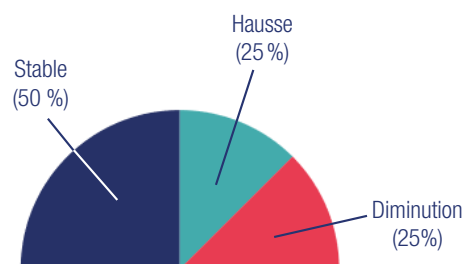
La nouvelle offre de formations en distanciel et celle proposée en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat en région PACA devraient permettre de répondre aux demandes des entreprises et d'anticiper leurs besoins à venir.

Sur le premier trimestre 2022, 50% des entreprises du secteur de l'économie de proximité déclarent une activité plutôt stable et 26% constatent une hausse de leur chiffre d'affaires par rapport au premier trimestre 2021. Le nombre d'entreprises en baisse d'activité est en décroissance (-10 points) mais le pourcentage d'entreprises étant en difficulté économique reste stable autour de 11%.

Seul 1% des entreprises craint de devoir licencier.

Les perspectives sur le deuxième trimestre 2022 sont stables que ce soit dans l'artisanat alimentaire, les professions libérales ou les services de proximité.

L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES

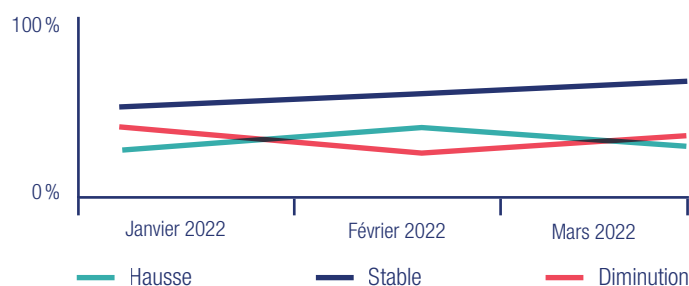


Situation du chiffre d'affaires
(Base 484 REFLEEx – 1^{er} trimestre 2022)

Chiffre d'affaires par secteur d'activité	Situation actuelle	Prévision à 3 mois
Artisanat alimentaire	46% Stable, 26% Hausse, 28% Diminution	→
Professions libérales	66% Stable, 28% Hausse, 6% Diminution	→
Services de proximité	48% Stable, 23% Hausse, 29% Diminution	→

Évolution du chiffre d'affaires

Au cours du premier trimestre 2022



EMPLOI

35 % des entreprises envisagent de recruter dans les 6 mois

(Base 484 REFLEx – 1^{er} trimestre 2022)

Des intentions de recrutement à la hausse

Au niveau régional, les intentions d'embauche progressent de 10 points entre le dernier trimestre 2021 et le premier trimestre 2022. Dans tous les départements, les intentions sont à la hausse et particulièrement dans le Var (+21%).

À noter que dans le Vaucluse, le taux d'intention de recrutement est en forte baisse (-32 points).

Ce sont les entreprises des branches des services à la personne, de l'immobilier et de la coiffure qui expriment le plus de demandes de recrutement et il s'agit principalement de création de postes.

Des difficultés de recrutement qui s'accroissent selon les départements

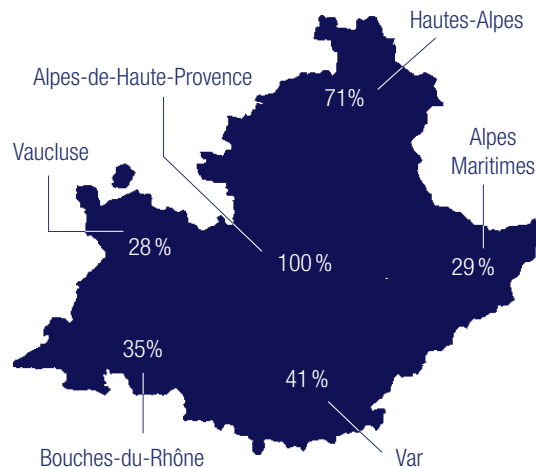
Ce sont les entreprises des Alpes-de-Haute-Provence, du Var et du Vaucluse qui expriment le plus de difficultés à recruter.

Si toutes les branches professionnelles sont concernées, les entreprises de l'artisanat alimentaire expriment à 68% des difficultés de recrutement et particulièrement celle de la boulangerie-pâtisserie.

La principale difficulté réside dans la pénurie de main d'œuvre qualifiée dans le domaine recherché. Viennent ensuite l'insuffisance de compétences localement disponibles et la mobilité des candidats. L'attitude et le comportement des candidats ne sont pas les principaux motifs liés à des difficultés de recrutement.

Taux d'intention de recrutement par département

(Base 484 REFLEx – 1^{er} trimestre 2022)



ZOOM SUR: La Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective - POEC

Anticiper les besoins d'emplois et de compétences avec la POEC

La Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective est un dispositif mis en œuvre par l'Opco EP. Financée par l'État et le Pôle emploi, elle permet de former un groupe de demandeurs d'emploi en vue d'acquies les compétences requises pour occuper un poste. Les formations, d'une durée moyenne de 3 mois, préparent à des métiers identifiés en tension, émergents ou en pénurie sur un bassin d'emploi identifié.

En 2021, l'Opco EP en Provence-Alpes-Côte d'Azur a organisé 16 sessions auxquelles ont participé 172 demandeurs d'emploi. Les POEC ont préparé à 11 métiers différents et ont concerné 8 branches professionnelles.

En 2022, en collaboration avec le Pôle emploi, 30 sessions POEC sont d'ores et déjà programmées pour 360 stagiaires. 22 métiers ont été identifiés dans 15 branches professionnelles.

Exemples de quelques métiers : technicien de maintenance de matériels agricoles, chauffeur opérateur en assainissement, assistant de vie, familial, aide à domicile, professionnel de l'équipe d'aide à la personne, assistant fleuriste, assistant médical, mécanicien réparateur d'engins de chantier ou de matériel de manutention, conseiller funéraire, marbrier, technicien d'intervention en froid, employé en magasin de proximité, comptable en immobilier, préparateur en boucherie...

Un dispositif similaire existe pour préparer à l'embauche d'un apprenti : la Préparation Opérationnelle à l'Apprentissage. En 2022, l'Opco EP a prévu d'accompagner une cinquantaine de jeunes vers un parcours innovant de formation avec une pédagogie adaptée en fonction des connaissances du jeune en lien direct avec le secteur d'activité. Seront concernés les métiers de la coiffure, de la boucherie, de la boulangerie, de la pâtisserie et de la vente en magasin.

L'OPCO DES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ



402 000
entreprises



3 M
salariés



95
implantations



1 100
collaborateurs

En Provence-Alpes-Côte d'Azur

58 384
entreprises

108 678
salariés

10
implantations

53 branches professionnelles & l'interprofession

IDCC 0184	● Imprimerie de labour et Industries Graphiques
IDCC 0240	● Personnel des Greffes des tribunaux de commerce
IDCC 0454	● Remontées mécaniques et domaines skiables
IDCC 0614	● Industries de la sérigraphie et des procédés d'impression numérique connexes
IDCC 0733	● Détaillants en chaussures
IDCC 0759	● Pompes funèbres
IDCC 0843	● Boulangerie-pâtisserie (entreprises artisanales)
IDCC 0915	● Sociétés d'expertises en matière d'évaluations industrielles et commerciales
IDCC 0953	● Charcuterie de détail
IDCC 0959	● Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
IDCC 0992	● Boucherie, boucherie-charcuterie et boucherie hippophagique, triperie, commerces de volailles et gibiers
IDCC 0993	● Prothésistes dentaires et personnels des laboratoires de prothèse dentaire
IDCC 1000	● Personnel des cabinets d'avocats
IDCC 1850	● Avocats salariés
IDCC 1043	● Gardiens, concierges et employés d'immeubles
IDCC 1147	● Personnel des cabinets médicaux
IDCC 1267	● Pâtisserie
IDCC 1286	● Confiserie, chocolaterie, biscuiterie (détaillants et détaillants-fabricants)
IDCC 1404	● Maintenance, distribution et location de matériels agricoles, de travaux publics, de bâtiment et de manutention, de motoculture de plaisance et activités connexes (SDLM)
IDCC 1408	● Négoce et distribution de combustibles solides, liquides, gazeux et produits pétroliers
IDCC 1412	● Installation sans fabrication, entretien, réparation, dépannage de matériel aéronautique, thermique, frigorifique et connexes
IDCC 1483	● Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles
IDCC 1499	● Miroiterie, transformation et négoce du verre
IDCC 1504	● Poissonnerie
IDCC 1512	● Promotion Immobilière
IDCC 1527	● Immobilier
IDCC 1589	● Mareyeurs-expéditeurs

IDCC 1605	● Entreprises de désinfection, désinsectisation et dératisation
IDCC 1611	● Entreprises de logistique de communication écrite directe
IDCC 1619	● Cabinets dentaires
IDCC 1621	● Répartition pharmaceutique
IDCC 1875	● Vétérinaires : personnel salarié des cabinets et cliniques vétérinaires
IDCC 2564	● Vétérinaires praticiens salariés
IDCC 1921	● Personnel des huissiers de justice
IDCC 1951	● Cabinets ou entreprises d'expertises en automobile
IDCC 1978	● Fleuristes, vente et services des animaux familiers
IDCC 1982	● Négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques
IDCC 1996	● Pharmacie d'officine
IDCC 2098	● Personnel des prestataires de services du secteur tertiaire
IDCC 2205	● Notariat
IDCC 2219	● Taxis
IDCC 2272	● Assainissement et maintenance industrielle
IDCC 2329	● Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation et personnel salarié - non avocat
IDCC 2332	● Entreprises d'architecture
IDCC 2596	● Coiffure et professions connexes
IDCC 2697	● Personnel des structures associatives cynégétiques (chasse)
IDCC 2706	● Personnel des administrateurs & mandataires judiciaires
IDCC 2785	● Offices des commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
IDCC 2978	● Personnel salarié des agences de recherches privées
IDCC 3013	● Librairie
IDCC 3032	● Esthétique, cosmétique et enseignement technique et professionnel liés aux métiers
IDCC 3127	● Entreprises privées de services à la personne
IDCC 3239	● Secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile

Une **branche professionnelle** regroupe les entreprises d'un même secteur d'activité et relevant d'un accord ou d'une convention collective.

MÉTHODOLOGIE

Les résultats présentés sont issus de l'exploitation de **484 enquêtes REFLEx** administrées auprès des entreprises adhérentes à Opco EP du 1^{er} janvier au 31 mars 2022.

Le REFLEx est l'acronyme de **Repérage Flash Emploi**. C'est un questionnaire administré auprès des entreprises du champ d'Opco Ep, dans le cadre d'une visite ou d'un contact téléphonique, qui vise à collecter des informations déclaratives auprès des entreprises : activité, besoins en recrutement, besoins en formation.